

[VoteBrussels](#) is a non-partisan campaign by Migration Policy Group, co-funded by the EU under the [FAIREU](#) project led by European Citizen Action Service.

In the next three months, by 31 July, we want the 300,000 non-Belgians in Brussels to sign up to vote. Non-Belgians are able to vote in October's local elections. All EU citizens can vote, while non-EU citizens can vote after 5 years in Belgium. Together, we can make a major difference, as we would be 1/3 of the electorate across Brussels, including nearly 1/2 of the electorate in Etterbeek, Ixelles or Saint Gilles.

Most of us have not voted before in Belgium because we did not get the correct information in time to sign up. For example, voting is not exactly obligatory for non-Belgians because they can easily send in their 1-page form by post, vote by proxy if you're abroad or sick, and DE-register any time after the election. Voting in Belgian elections has no effect on their voting rights abroad or their status here. Plus, voting strongly affects the decisions taken by the communes, who have lots of powers in Belgium, many more than you think, such as population services, local welfare offices, cleanliness, roads and public spaces, urban planning, local cultural/sport/education centres and even international development!

For more information: <http://www.commissioner.brussels/i-am-an-expat/communal-elections-2018>

-

[VoteBrussels](#) est une campagne non partisane du Migration Policy Group co-financée par l'UE dans le cadre du projet [FAIREU](#) mené par le European Citizens Action Service.

Au cours des quatre prochains mois, avant le 31 Juillet, nous voulons inscrire les 300 000 non-Belges à Bruxelles pour voter. Les non-Belges ont le droit de voter aux élections communales d'octobre. Tous les citoyens européens peuvent voter aux élections communales et les citoyens non-européens peuvent voter après avoir passé 5 ans en Belgique. Ensemble, nous pourrions faire une différence majeure étant donné que nous représenterions un tiers de l'électorat à Bruxelles et presque la moitié de l'électorat à Etterbeek, Ixelles ou Saint-Gilles !

La plupart d'entre nous n'a pas voté en Belgique dans le passé parce que nous n'avions pas reçu les informations nécessaires à temps pour nous inscrire. Par exemple, saviez-vous que le vote n'est pas complètement obligatoire pour les non-Belges ? Il suffit d'envoyer un formulaire d'une page par courrier pour s'inscrire. Il est possible de voter par procuration si vous êtes à l'étranger ou malade et on peut se désinscrire à tout moment de la liste électorale, même juste après l'élection. Par ailleurs, voter aux élections belges n'a pas d'effet sur votre droit de vote à l'étranger ou votre statut ici. Enfin, voter affecte fortement les décisions prises par les communes, qui ont beaucoup de pouvoirs en Belgique, beaucoup plus que vous ne le pensez, comme les services au population, la police, les CPAS, la propreté, les rues et les espaces publiques, l'urbanisme, les centres culturels/sportifs/éducatifs et même la solidarité internationale !

Pour en savoir plus : <http://www.commissioner.brussels/i-am-an-expat/communal-elections-2018>